

Comment construire un partenariat local ? L'expérience des ateliers Caritas Jura.

C'est une histoire de 15 ans et en constante évolution. Le partenariat est un engagement prenant, contraignant, qui demande beaucoup d'énergie, de patience et de remise en question. C'est un va et vient permanent entre autorités, services placeurs, organisateur et la personne accueillie...

Les ateliers CAJU d'abord, le programme Propul's ensuite, se sont développés et évoluent encore aujourd'hui sur la base de cette philosophie et sur l'expérience de près de 1'500 trajectoires d'insertion.

Notre partenariat (parties dans un accord) et notre réseau (personnes en liaison) se situent à différents niveaux :

- **Assurances sociales (fédéral)**
Séco (anciennement OFIAMT, secteur LACI) et l'OFAS (secteur AI)
- **politique**
Le parlement (députés) – le gouvernement (ministres) – les communes (maires) – les paroisses (conseils) – les citoyens
- **les services cantonaux**
le service cantonal de l'emploi – le service cantonal de l'action sociale – le service des communes – le service des finances - le service de la santé – office cantonal de l'Assurance-invalidité -
- **les services sociaux et spécialisés**
les services sociaux régionaux et son secteur Insertion – les services de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies – Pro Infirmis Jura – Pro Senectute – Le service social du Tribunal des Mineurs – Le service du Patronage – le service des réfugiés
- **les différents offices cantonaux**
Service d'orientation scolaire et professionnelle – service de la formation professionnelle – les caisses de chômage – les Offices régionaux de placement – L'office cantonal de l'Assurance-invalidité – Le service des Peines – La logistique des mesures du marché du travail (LMMT) -
- **les associations, institutions privées et organisateurs de mesures de formation**
Emmaüs Jura – les ateliers d'occupation pour handicapés – les ateliers de formation pour demandeurs d'emploi EFEB – Régénove - l'association d'accueil des demandeurs d'asile AJADA – Partenaires pour l'emploi PPE – Caritas Suisse et les Caritas régionales – la SUVA -
- **les syndicats**
- **les services médico-sociaux et de santé**
Médecins généralistes – psychiatres - psychologues – services de soins à domicile - aides familiales

- **Un réseau d'entreprises et d'employeurs en tant que**
lieux de stages – de placement temporaire et durable pour les personnes en insertion et clients, pour nos activités de productions
- **1985**
Les ateliers CAJU ont été pionniers en 1985 dès l'introduction de la nouvelle loi sur l'assurance-chômage, qui intégrait enfin des mesures préventives sous forme de programme d'occupation. Négociation nécessaire avec à l'époque l'OFIAMT.
- **1987**
Les grandes communes sont débordées par les demandes de places d'occupation. Nous pouvons répondre à certaines d'entre elles, moyennant finance. Nous assurons un encadrement (ce qui n'est pas le cas partout).
- Les petites communes emboîtent le pas.
- **1988/1990**
Les services sociaux communaux vivent les premières expériences d'accompagnement de demandeurs d'emploi en grandes difficultés. L'accompagnement socio-professionnel se met en place dans les ateliers. Des résultats concrets en terme de réintégration professionnelle se confirment. Le service cantonal de l'aide sociale, sur pression des grandes communes partenaires, s'engage financièrement.
- **1990/91/92**
La crise se durcit. Au vu de l'expérience des programmes se développent, plus adaptés. Le service cantonal de l'emploi renforce ses collaborations avec CAJU, la dynamique des ateliers lui convient. D'autres ateliers s'ouvrent dans les régions.
- **1993**
L'OFAS s'intéresse à la mixité des ateliers où demandeurs d'emploi et rentiers AI (souvent d'ancien demandeurs d'emploi) travaillent ensemble. Les ateliers sont désormais reconnus comme ateliers mixtes (financés à la fois par l'OFIAMT, et l'OFAS)
- **1995**
La dynamique d'insertion doit s'adapter aux nouveaux besoins. Un groupe de travail composé des différents partenaires (services sociaux, des services spécialisés, de Caritas Suisse, d'un expert sous la conduite du prof. René Knüsel) présente un projet-pilote aux autorités cantonales en automne 1996. C'est Propul's.
- **Décembre 1996**
Après de multiples séances et avec un ministre qui croit en cette dynamique, le dossier est présenté au Parlement jurassien et un crédit spécial Propul's est accordé. Démarrage du projet en mars 1997.
- **Depuis 1997**
Le Parlement s'est prononcé chaque année sur ce programme et sur le crédit-cadre qui s'élève en 2001 à plus de 2'300'000.--.
- **Depuis 2002**
Les nouvelles lois cantonales en faveur des demandeurs d'emploi et les mesures d'insertion prévues par le service d'action sociale permettent au programme Propul's de trouver son financement

- **Dès 2004**
Une enveloppe budgétaire (sur 3 ans) est octroyée à Caritas Jura pour ses activités (crédit pour les programmes Propul's et occupationnels).

Grâce à ce partenariat et à leur mixité (des programmes et des populations) les ateliers CAJU jouent le rôle "d'observatoire du social". Un instrument utile pour les responsables chargés de mettre sur pied, dès 2002, de nouvelles mesures d'insertion dans le cadre de la nouvelle loi sur l'action sociale.

Comment ce partenariat se concrétise-t-il ou s'est-il concrétisé pour les ateliers Caritas Jura ?

- Souplesse et disponibilité de la part du coordinateur du programme Propul's, le contenu de son agenda dépend essentiellement de ceux de ses collègues du réseau (service sociaux régionaux, conseillers ORP en particulier)
- Participation ponctuelle aux séances des associations de maires (3 districts)
- Membre de la commission cantonale de coordination des mesures d'insertion qui se réunit chaque trimestre
- Membre du groupe mesure insertion (GMI) qui se réunit au minimum mensuellement avec tournus de la présidence
- Participation en tant que membre, à la commission cantonale chargée d'élaborer la nouvelle loi d'action sociale qui est entrée en vigueur en janvier 2002 (durée des travaux 15 mois) et où le programme Propul's y occupe une place privilégiée
- Participation aux séances de coordination des Offices régionaux de placement
- Rencontre trimestrielle avec l'Office AI du canton du Jura pour faire le point sur les dossiers AI en attente de décision (programme Propul's)
- Rencontre annuelle entre Caritas Jura et le chef du département de la Santé et de l'Action sociale pour faire le bilan de collaboration
- Invitation du chef du département de l'action sociale à un moment d'échange, dans les ateliers, avec les participants aux différents programmes (dernière rencontre le 22 novembre 2001). La prochaine est annoncée d'ici l'automne, avant la fin de son mandat.
- Rencontres régulières avec les chefs de services lors de séances de travail (bilan annuel, budget, nouveaux projets, coordination...)
- Etablissement d'une photographie mensuelle du programme Propul's à l'intention de la commission de coordination cantonale.